

Section 971 : 50 ans au service des adhérents de la Guadeloupe

Sur fond de crise à la fois mondiale et locale, la section MGET de la Guadeloupe célèbre cette année 50 années d'existence et de solidarité avec ses adhérents. Bon anniversaire !

La Guadeloupe vient de connaître une longue période de paralysie, suite à une grève générale pour améliorer le pouvoir d'achat. Un conflit sans précédent, d'une longévité de plus d'un mois, qui a fait craindre à beaucoup pour le maintien de leur



H. CITADELLE, secrétaire adjoint, M.-L. CASSIN, trésorière adjointe et L. PATISSON, président de la section 971.

rémunération. Ce conflit aura été l'occasion de mettre en lumière les inégalités sociales dont sont victimes de nombreux habitants de la Guadeloupe, inégalités qui résultent de structures économiques héritées du passé colonial. « *En tant qu'acteur de la vie sociale, la section 971, s'est trouvée naturellement associée aux difficultés de ses adhérents, explique son président Louis Patisson. Elle leur a apporté*

son soutien, dans toute la mesure de ses moyens. »

Des adhérents de tous horizons professionnels

La section 971 est située provisoirement dans un local de la DDE, à Jarry, dans la commune de Baie-Mahault.

Gérée par une CGS (commission de gestion spéciale) de 15 membres, comité des élus mutualistes locaux, elle comprend un bureau de 6 membres et 4 commissions (mutualisation et développement, action sociale, politique et relations mutualistes, retraités et organisation). Depuis octobre 2008, une conseillère adhérente, Sandrine Riquet, accueille les adhérents. Le recrutement d'une seconde conseillère est en cours. Qui sont les adhérents ? « *Ils proviennent d'origines professionnelles très diverses : affaires maritimes, conseil général, conseil régional, mairies, parc national, port autonome, Diren, aviation civile, météo, DDE, Routes de Guadeloupe, MFPS.* » Depuis la loi sur les transferts de compétence vers les collectivités territoriales, des agents de la DDE ont été transférés dans une structure mixte conseil général-conseil régional appelée "Routes de Guadeloupe". « *À ce jour, 75 agents ont opté définitivement pour cette nouvelle entité et les autres ont jusqu'à fin 2009 pour finaliser leur choix.* »

La MGET remporte l'appel d'offres du Port autonome

En mai 2008, le Grand Port Maritime de la Guadeloupe a lancé un appel d'offre européen pour la mise en place d'un régime complémentaire santé pour l'ensemble de son personnel et leur famille. « *Nous étions en con-*



M.-J. MESSINELE, responsable communication et S. RIQUET, conseillère adhérents.

LA SECTION EN CHIFFRES

2061 personnes couvertes dont :

- 668 MPI (actifs)
- 280 retraités
- 68 veufs et veuves
- 3 MP3
- 149 MP2C1 (conjoints et concubins)
- 111 MP2C3 (enfants et familles)
- 782 ayants-droit

currence avec plusieurs opérateurs (mutuelles interpro, assurances, mutuelles). Mais c'est finalement l'offre de la MGET qui a été retenue.» Plusieurs éléments ont joué en faveur de la MGET : la qualité du dossier, le niveau de prestations proposé, ainsi que les relations de confiance nouées entre la section de la MGET de Guadeloupe et la direction du Port.

Courant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011, ce contrat protège 343 personnes. « *Les prestations sont gérées par le pôle collectif de la MGET, ainsi que tous les éléments se rapportant à celles-ci (inscription du dossier de l'adhérent, modifications...).* Dans une période délicate sur le plan économique et social, tant au niveau local que national, le bénéfice d'une couverture santé de haut niveau constitue pour tous les adhérents protégés un atout protecteur très important. » ✕

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

Soucieuse d'accompagner ses adhérents et de répondre à leurs besoins, la section de Guadeloupe multiplie activités et interventions. Que ce soit les stages "réussir sa retraite" organisés par l'IRPS (Institut de recherche en prévention santé) et animés par le Pr Bernard Cassou, le 18 novembre dernier, ou encore l'aide sociale aux adhérents apportée par la commission Aide matérielle du CLAS (assurée par le président de la section 971). Représentée dans plusieurs organismes mutualistes (BFM, MFMG, MFP), la section 971 bénéficie également d'une représentation dans le pôle social de la DDE.

